



COMPTE-RENDU DE MARCHE EXPLORATOIRE

CANAL SAINT-MARTIN - «PAYSAGE,
PATRIMOINE ET BIODIVERSITÉ»

JEUDI 1ER JUIN 2023

Horaires : de 17h30 à 19h30

Nombre de participant-es :

Au total, 19 livrets ont été complétés lors de la marche: 10 femmes, 5 hommes et 4 personnes dont le genre n'a pas été précisé.

Intervenant-es :

- **Raphaël BONNIER**, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative, et au Budget participatif, Mairie du 10e
- **Pauline JOUBERT**, déléguée à l'Aménagement de l'Espace public et à la coordination des travaux, Mairie du 10e
- **Sylvain RAIFAUD**, délégué aux Espaces verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité, et à la Condition animale, Mairie du 10e

- **Pauline BUTIAUX**, directrice générale adjointe des services en charge de l'espace public, Mairie du 10e
- **Anna NESTERENKO** et **Gabriel CHUEPO**, coordinatrice·teur des conseils de quartier, mairie du 10e

- **Chloé CABARET**, chargée de projet à l'Observatoire de la Biodiversité de l'Agence de l'Ecologie Urbaine, Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, Ville de Paris
- **Marie AYNIE**, Direction des Affaires Culturelles, secrétaire générale du Comité d'Histoire, Ville de Paris
- **Daoud BENZAOUZ**, Chef de projet à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, Service du Paysage et de l'Aménagement, Ville de Paris
- **Laurence DAUDE**, cheffe de l'agence des études architecturales et techniques, Direction de la Voirie et des Déplacements, Ville de Paris

Animation:

- **Lucile BIARROTTE**, directrice-conseil, agence Traitclair
- **Louise DAUTHIEUX**, chargée de concertation, agence TraitClair
- **Robin BERQUE**, assistant de concertation, agence TraitClair

Objectifs :

- Apprendre à lire le paysage
- Découvrir les particularité patrimoniales et naturelles du canal Saint-Martin
- Présenter les esquisses du projet sur ces espaces
- Exprimer des avis sensibles sur les ressentis et usages

Publics cibles : Riverain-es

Sommaire de la promenade :

Départ : Sortie 1 du métro Jaurès

- Accueil des participant-es
- Mot d'introduction

Premier arrêt : Bassin Louis Blanc

- Présentation sur le patrimoine et la biodiversité (10min)
- Exploration sensorielle (5min)
- Présentation du projet et des esquisses (5min)
- Retour des participant.es sur la programmation (5min)

Deuxième arrêt : Bassin du combat

- Présentation sur le patrimoine et la biodiversité (10min)
- Exploration sensorielle (5min)
- Présentation du projet et des esquisses (5min)
- Retour des participant.es sur la programmation (5min)

Dernier arrêt : Square des Maures

- Présentation sur le patrimoine et la biodiversité (10min)
- Exploration sensorielle (5min)
- Présentation du projet et des esquisses (5min)
- Retour des participant.es sur la programmation (5min)

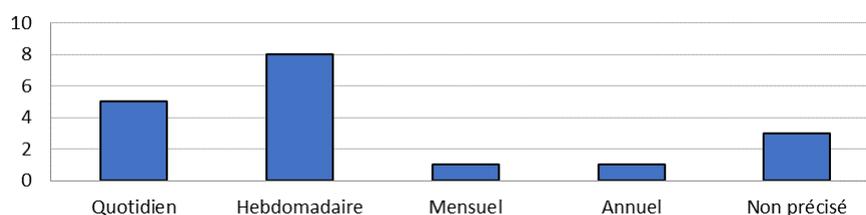
Propos introductif

Cette marche intervient dans le cadre de la concertation autour du réaménagement du canal Saint-Martin. Une première balade du diagnostic des usages du canal avait été réalisée en compagnie des Conseils de quartiers le 27 mai 2023. L'objectif de cette seconde balade le long du canal était d'apprendre à lire le paysage, d'étudier trois espaces résiduels le long du canal dans la perspective de leur réaménagement et réappropriation par les riverain·es, de découvrir les particularités patrimoniales et naturelles du canal Saint-Martin, d'échanger sur les esquisses du projet sur ces espaces et enfin d'exprimer les ressentis sensibles et d'usages.

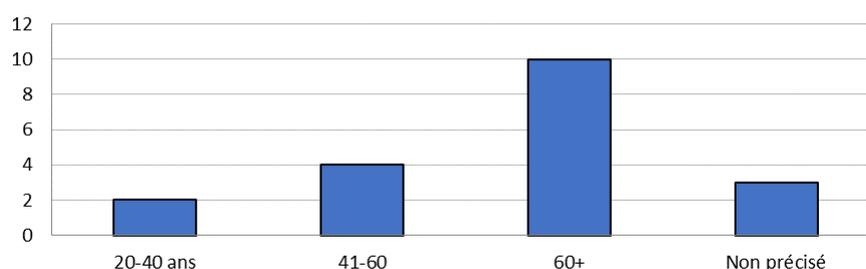


Durant cette seconde balade, qui a accueilli une vingtaine de participant·es, le profil sociologique était assez uniforme ; plus de la moitié avait plus de 60 ans et fréquentait le canal de manière hebdomadaire voire quotidienne.

Fréquence d'usage du canal



Âge des participant·es



COMPTE-RENDU DE LA MARCHÉ PAR POINT D'ARRÊT

1. Arrêt Bassin Louis Blanc

En arrivant sur ce premier point d'arrêt, **Pauline JOUBERT**, élue du 10^e arrondissement, a accueilli les participant·es et les a remerciés d'être venu·es en nombre pour ce rendez-vous. Elle a ensuite présenté les objectifs du projet :

- Apaiser l'espace public autour du canal Saint-Martin
- Améliorer le partage de l'espace entre toutes les mobilités et tous les usages
- Mieux intégrer les trames verte et bleue

Sylvain RAIFAUD, également élu du 10^e, s'est également réjoui de voir que l'intérêt pour le réaménagement du canal était aussi important. Selon lui, les questions de biodiversité, d'usages et la place des animaux sont centrales au niveau du canal. L'idée est de créer à terme un parc naturel urbain.

Raphaël BONNIER, élu du 10^e arrondissement, a expliqué qu'il était essentiel d'avoir le retour des riverain·es sur le projet. Tout un champ du projet doit être soumis à la concertation, notamment sur le volet des usages et des délaissés urbains.



Ensuite, une courte présentation du patrimoine et de l'histoire des canaux a été faite par **Marie AYNIE**, secrétaire générale du Comité d'Histoire, Ville de Paris. Le canal concentre beaucoup de projets différents:

- **1802** : création des canaux par Napoléon. Par manque de moyens, le canal Saint-Martin est fait en dernier, après le canal de l'Ourcq.
- **1808 -1816** : Recherche du futur tracé du canal. Pour construire celui-ci, il faut exproprier et surtout anticiper les recettes qu'il rapportera plus tard (par le biais des industries notamment). L'objectif à l'époque est d'approvisionner la Ville en eau et de favoriser le commerce.
- **1821** : Le tracé définitif du canal est adopté.
- **1822** : La première pierre est posée.
- **1826** : Mise en fonction du canal Saint-Martin.

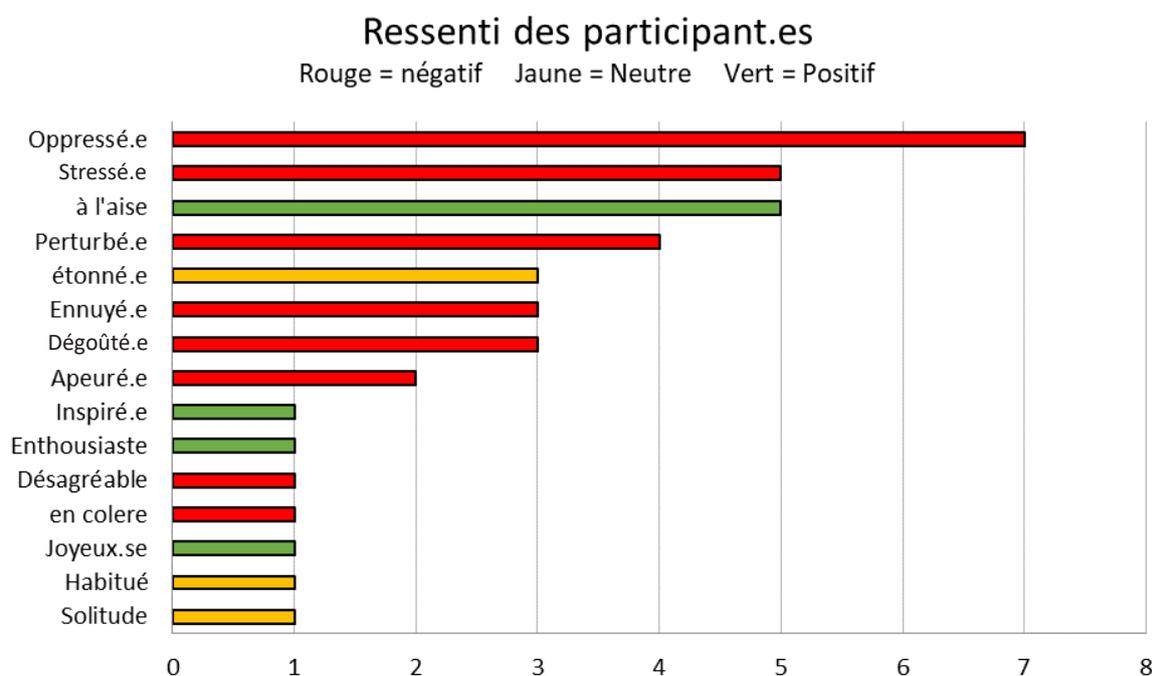
Plusieurs industries se trouvaient le long de l'eau, dont les bateaux-lavoirs, très répandus. La circulation sur le canal rapporte de l'argent à la Ville. On trouve encore aujourd'hui une entreprise de plastique, une autre de bâtiment ou encore de sable. À cette époque, de nombreux baraquements sont présents le long des quais, entre la cahute et l'espace de chantier. L'espace était déjà en un sens partagé entre différents usages ! Les arbres en alignement étaient déjà vus aussi comme une ressource.

Ensuite, **Chloé CABARET**, de l'Agence d'écologie urbaine, Ville de Paris, a fait une rapide présentation sur la biodiversité du site. Il existe à Paris un Plan de biodiversité depuis 2012, dans lequel certains éléments du canal Saint-Martin sont cités comme étant à protéger : le chant des oiseaux, les alignements d'arbres, 25 espaces de prairies... Dans un premier temps, il faut apprendre à préserver ce qui existe déjà. La biodiversité est un processus qui prend du temps. Dans un deuxième temps, il faut mettre en place des systèmes et dispositifs pour favoriser la biodiversité. Les concepts de trames bleue et verte ou encore de corridor écologique en sont l'exemple. Il existe également des trames noires (pour préserver de la pollution lumineuse), blanche (contre la pollution sonore) et brune (pour favoriser la continuité d'espaces de pleine terre).

Diagnostic sensible

Les premières questions portaient sur une observation sensible et sensorielle. Sur 39 contributions concernant le ressenti des participant.es sur cet espace, 26 concernent un sentiment négatif. Parmi les huit sentiments ayant reçu le plus de contributions, un seul est positif. Dans l'ensemble, les participant.es jugent l'espace oppressant (7 contributions), stressant (5 contributions) ou perturbant (4 contributions). En revanche, 5 personnes se sentent à l'aise sur cet espace.

Un.e participant.e n'a pas supporté de rester trop longtemps sur ce point d'arrêt, elle a exprimé son dégoût de l'espace, et a rempli rapidement son livret avant de partir.



Concernant l'ambiance sonore, les participant·es sont unanimes. Sur 55 contributions, 15 concernent le bruit des véhicules, 14 concernent le bruit du métro aérien et 13 concernent les différentes sirènes (CRS, pompiers, secours...). De manière anecdotique, les participant·es ont remarqué le chant des oiseaux (2 contributions) ou de la musique (1 contribution). Le nuage de mots ci-contre regroupe l'ensemble des éléments sonores relevés, la taille de police est relative au nombre de fois où le mot a été cité.



Les participant·es ont également décrit les odeurs de cet espace comme nauséabondes. Sur 26 contributions, aucune n'évoque d'odeur agréable. En majorité ce sont les odeurs d'urine (7 contributions) de détritus (4 contributions) d'excréments (2 contributions) ou encore de pollution (2 contributions).

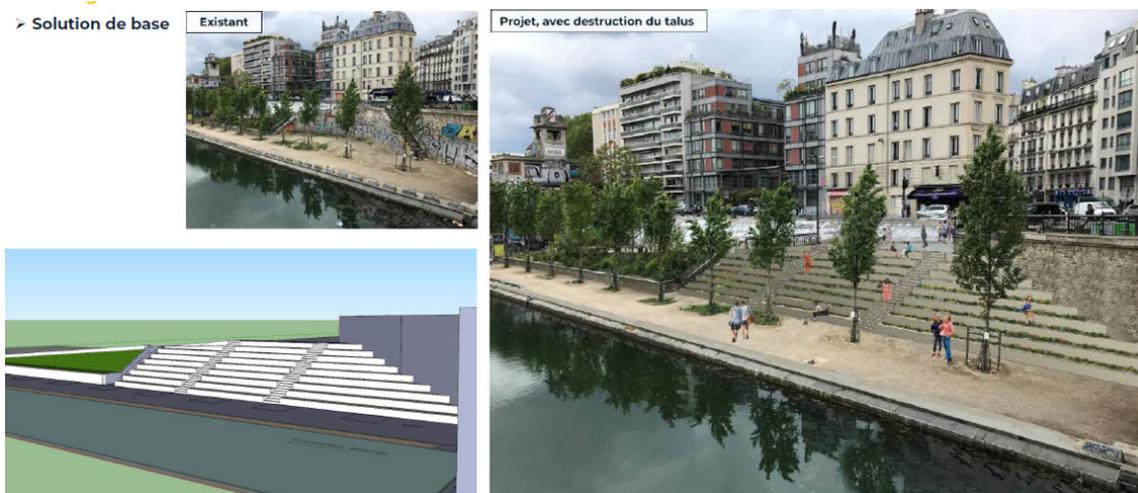
Au sujet des éléments observés par les participant·es sur ce premier point d'arrêt, on note un équilibre entre les éléments "humains" et "naturels". Par exemple, ce sont les arbres présents sur cet espace qui ont le plus retenu l'attention (12 contributions). Plusieurs participant·es ont relevé la présence de personnes à la rue (marginiaux, 6 contributions et SDF 6 contributions). Le végétal a été cité 6 fois et le canal 4 fois. Quelques personnes ont relevé les tags (4), des déchets (3) ou encore le métro (1).



Retours sur la programmation

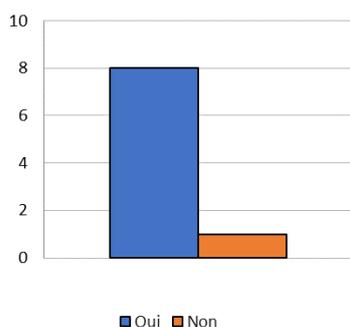
Une présentation de la programmation prévue sur le bassin Louis Blanc a été faite aux participant·es par **Laurence DAUDE**, cheffe de l'agence des études architecturales et techniques, Direction de la Voirie et des Déplacements, Ville de Paris (voir image ci-dessous, non contractuelle). Elle a expliqué que le projet était encore à l'état d'esquisse, que rien n'était encore figé. Il s'agit d'un site enclavé, il faut favoriser son désenclavement, et pour ce faire le dispositif de gradins semble être une bonne solution. Le projet doit recueillir l'avis conforme de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (architecte des bâtiments de France et conservatrice des Monuments Historiques).

> Solution de base

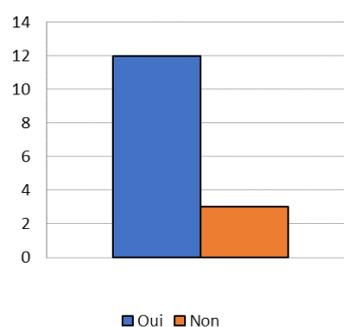


Concernant la programmation pour le bassin Louis Blanc, une majorité de personnes considère que celle-ci est pertinente au regard des contraintes du lieu, comme le montre le graphique ci-contre. Toutefois, il faut noter que 10 personnes n'ont pas souhaité répondre à cette question (dont une qui a signifié "sans avis"). Parmi les personnes qui trouvent que la programmation est pertinente, l'une d'entre elle a précisé que l'idée d'installer des gradins était très intéressante.

La programmation vous semble elle pertinente ?



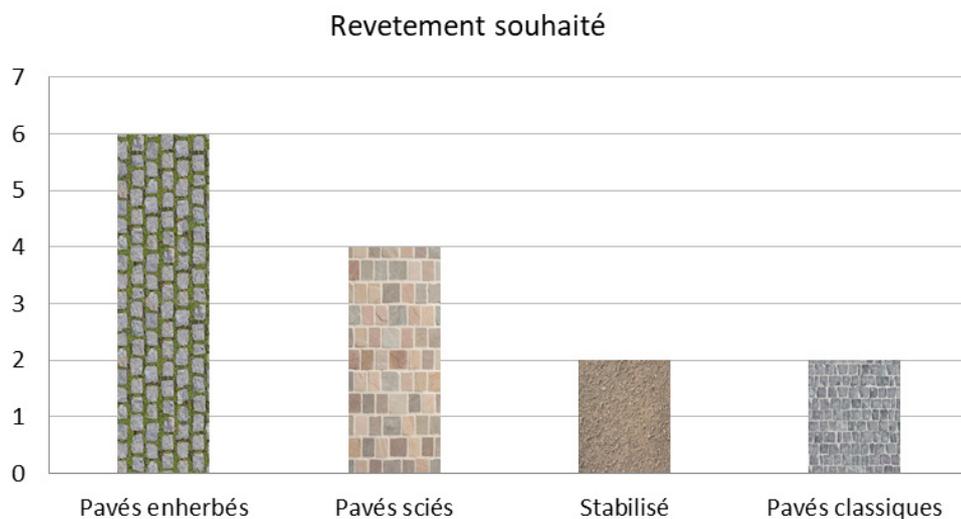
Seriez-vous enclin à fréquenter l'espace après travaux ?



À la question *“seriez-vous enclin à fréquenter cet espace une fois les travaux finis ?”*, de nouveau, un grand nombre de personnes ont répondu positivement : 12 sur 15.

Au sujet des futurs usages souhaités par les participant·es sur cet espace, on retrouve un nombre important de propositions liées à la pause : repos (2 contributions), détente (2 contributions), bronzette (1), flânerie (1), lecture (1). Plusieurs personnes voient ce lieu plutôt comme un espace de passage, car la promenade a été citée 5 fois. On retrouve ensuite quelques usages autres, tels que pique-nique (3 contributions), le sport (2 contributions), ou le théâtre (1 contribution). Une seule personne pense qu’aucun usage ne devrait être prévu ici car c’est un espace trop bruyant.

Enfin, une dernière question était posée aux participant·es sur ce premier point d’arrêt au bassin Louis Blanc, au sujet cette fois-ci du futur revêtement souhaité. Parmi les 4 revêtements de sol proposés, ce sont les pavés enherbés qui ont été le plus de fois choisis. 6 personnes les ont positionnées en 1er choix, contre seulement 2 pour les pavés classiques.



2- Bassin du combat



Une nouvelle fois, une courte présentation du patrimoine et de l'histoire des canaux a été faite par Marie AYNIE.

Le canal a connu de nombreuses transformations, initialement le canal était dédié à une activité portuaire, servant à l'acheminement d'eau potable, de céréales mais également de matériaux de construction jusqu'au cœur de Paris : le canal ressource.

La concertation est intimement liée à l'histoire du canal. La première passerelle à l'enjamber (celle des douanes) est construite en 1860. Depuis, de nombreuses autres ont été construites, dont plusieurs

en réponse à des pétitions de riverains réclamant une amélioration des possibilités de franchissement du canal. La dimension participative de l'aménagement du canal n'est donc pas nouvelle !

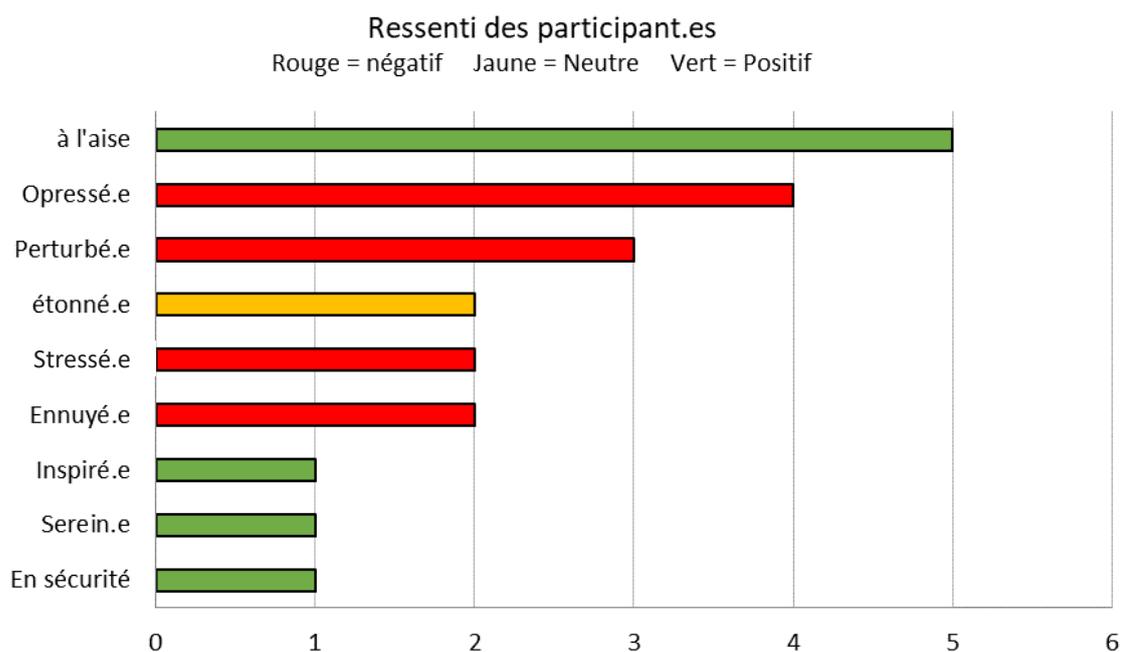
Plus tard, dans les années 1950 et 1960, le canal a failli disparaître de notre regard avec différents projets urbanistiques proposant la création de voirie sur le tracé du lit du canal. Des suites d'une protestation importante de la part de riverains et de certains membres du conseil de Paris, ces projets ont finalement été abandonnés au profit d'un espace de promenade et de loisirs.

Chloé CABARET a ensuite présenté certains éléments constituant la biodiversité du lieu et certaines curiosités. Notamment les peupliers d'Italie visibles sur cet espace, initialement implantés par choix purement esthétique : cette espèce d'arbre originaire d'Italie s'est implantée et adaptée au climat local. Aujourd'hui, le peuplier d'Italie fait partie intégrante de la flore régionale.

Même sur cet espace à première vue plutôt vide, on retrouve une biodiversité importante, l'entretien assez réduit permet à de nombreuses espèces végétales de s'implanter, sous l'eau également, de nombreuses espèces d'algues, de poissons et divers crustacés vivent dans le canal. Si les travaux risquent de "gêner" la flore locale, il est important de recréer des continuités de sol afin de favoriser la recolonisation des espaces pour ces espèces.

Diagnostic sensible

Sur ce second point d'arrêt, le ressenti des participant·es est un peu plus positif que sur le premier point d'arrêt. Une majorité de personnes s'est dite "à l'aise" (5 contributions). Toutefois un nombre encore important de contributions évoque un ressenti négatif : 4 contributions pour un sentiment d'oppression et 3 personnes qui se sont dites "perturbé·es" au bassin du combat.



De même, l'ambiance sonore relevée par les personnes présentes semblait plus agréable que sur le premier point d'arrêt. Beaucoup ont relevé des éléments davantage liés à l'environnement naturel : vent (6 contributions), oiseaux (3 contributions), silence (2 contributions), canards (1), eau (1). Certains éléments de pollution sonore

urbaine persistent tout de même : voitures (6 contributions), sirènes (4 contributions), métro (2 contributions)... Le nuage de mot ci-après regroupe l'ensemble des éléments sonores relevés.

Concernant les odeurs relevées dans les livrets au niveau du bassin des combats, on trouve majoritairement des odeurs désagréables : crottes (1), chiens (1), déchets (1), égouts (1)... Mais l'odeur qui a été la plus citée reste celle de l'herbe (3 contributions).

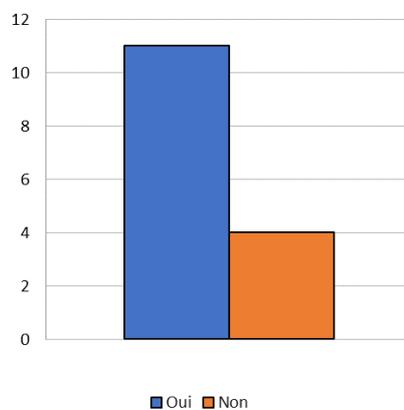


Enfin, les éléments remarquables identifiés par les participant·es se rapportent surtout à la nature : arbres (6 contributions), végétation (3 contributions), peuplier (3 contributions) et eau (2 contributions). On retrouve ensuite plutôt des éléments humains : pont (3 contributions), bouteilles (1), campement (1)...

Retours sur la programmation

La programmation au niveau du bassin du combat a également été appréciée par les participant·es. Sur 14 répondant·es, seul·es 3 ont dit que la programmation ne leur semblait pas pertinente. Parmi les raisons exprimées, on retrouve notamment le fait que cet espace est trop étroit pour permettre la coexistence de différents usages. Les personnes contre cette programmation pensent que l'implantation de bancs risque de gêner le passage des piéton·nes. Une autre personne pense que la végétalisation proposée n'est pas assez dense.

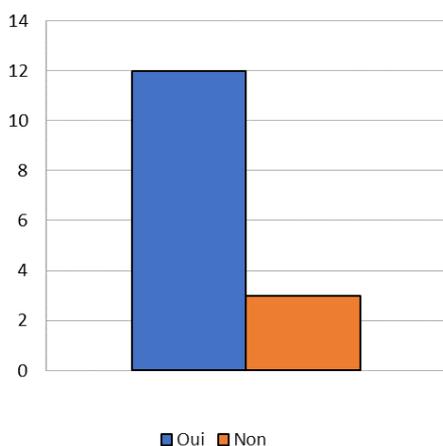
La programmation vous semble-elle pertinente ?



Les participant·es à la balade se sont globalement dit enclin·es à fréquenter cet espace une fois réaménagé (c'est le cas de 12 personnes sur 14). Mais parmi les 12 réponses positives, 2 personnes ont précisé qu'elles seraient enclines à fréquenter cet espace réaménagé uniquement en journée.

Enfin concernant les futurs usages souhaités au niveau du bassin du Combat, on constate que les participant·es proposent surtout que ce lieu reste un lieu de passage; la promenade a été citée près de 8 fois. On retrouve ensuite quelques usages liés au repos (4 contributions), à la

Seriez-vous enclin à fréquenter l'espace après travaux ?



lecture (3 contributions) ou à la détente d'une manière générale (2 contributions). Quelques personnes souhaiteraient que des usages en lien avec l'eau soit développés, en effet la baignade a été citée 2 fois. Pour finir, quelques personnes pensent qu'aucun usage ne doit être prévu sur cet espace car celui-ci est trop étroit (2 contributions).

3- Square des Maures, aire canine

Concernant l'histoire et le patrimoine de ce site, on observe une forte présence industrielle. L'acheminement du charbon nécessitait l'utilisation de l'eau.

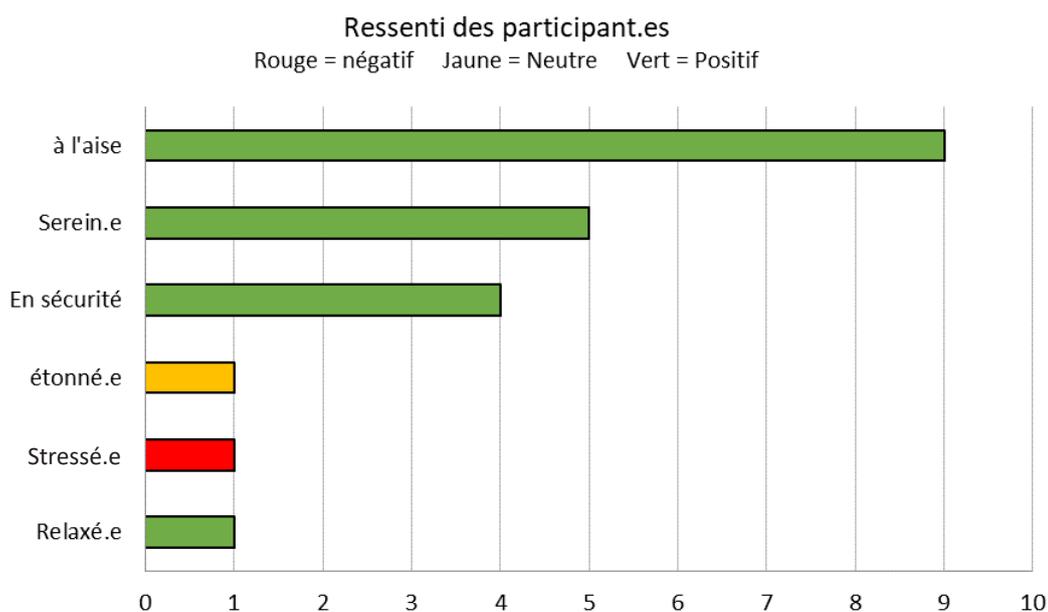
- **1925** : On trouve encore deux bateaux-lavoirs au niveau du canal.
- **1942** : Fin des bateaux-lavoirs suite aux décisions du Conseil d'hygiène publique et d'insalubrité. Beaucoup de personnes riveraines étaient contre la suppression de ce service, une pétition contre leur suppression a même récolté 14 000 signatures à l'époque.

Au sujet de la biodiversité, on trouve dans cette portion du canal des peupliers d'Italie ainsi qu'une petite friche délaissée. La friche permet à la nature de reprendre du terrain, des fleurs sauvages pollinisatrices s'y déploient. On observe la présence d'insectes et de petits mammifères. Récemment, un jeune abricotier a pris racine ici sans avoir été planté volontairement. Il vient sans doute de quelqu'un qui a jeté son noyau depuis le haut du pont ! En revanche certaines espèces invasives s'y déploient aussi, c'est le cas de l'élante.



Diagnostic sensible

Ce dernier point d'arrêt est de loin celui qui a été le plus apprécié par les participant-es ; seule 1 personne a eu un ressenti négatif de cet espace et s'est dite stressée. Du reste, on retrouve des émotions positives telles que : "à l'aise" (9 contributions), "sereine" (5 contributions), "en sécurité" (4 contributions)... Ces ressentis positifs sont peut-être liés au fait que ce point d'arrêt était le plus spacieux et le plus vivant en termes de fréquentation.



Au sujet des sons relevés sur ce point d'arrêt, on note évidemment que les bruits émanant des chiens sont l'ambiance sonore la plus marquante (10 occurrences), dûe à la présence du parc canin. On trouve ensuite plusieurs sons liés aux pratiques sportives proches : terrain (5 contributions), sport (5 contributions), cris (2 contributions), skate (2 contributions). Enfin on retrouve toujours les éléments liés au trafic : circulation (6 contributions) et sirènes (1).



Il est intéressant de noter qu'aucun·e des participant·es n'a relevé d'odeur spécifique au niveau de ce point d'arrêt au square des Maures. Étonnement, aucune odeur liée à l'espace canin n'a été citée. Dans les livrets de balade on retrouve : "pas d'odeur" (2 fois), "odeur normale" (1), ou encore "eau" (1).

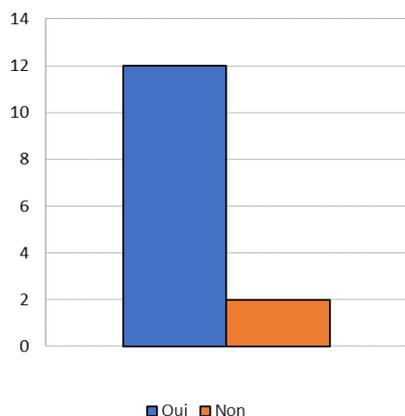
Au niveau des éléments remarquables identifiés sur ce point d'arrêt, on note, comme au second point d'arrêt, un certain nombre d'éléments naturels : arbres (9 contributions), végétal (3 contributions), vignes (3 contributions) et eau (2). On trouve également des éléments relatifs au parc canin : canisite (4 contributions), chiens (1) et sable (1).

Retours sur programmation

La programmation sur ce dernier point d'arrêt a été aussi présentée aux participant·es. L'idée est d'implanter de nouveaux arbres, et d'installer sur la friche un jardin partagé. Les normes pour un jardin partagé sont d'un minimum de 60cm de large. Le projet n'est pour l'instant qu'à l'état d'esquisse. Il doit recueillir l'avis conforme de la DRAC étant donné le classement du canal au titre de Monument Historique.

De nombreuses personnes ont répondu que l'aménagement d'un jardin partagé n'était pas une bonne idée car il ne permettrait pas de répondre aux besoins de tous·tes les riverain·es et supprimerait la friche qui a pourtant été décrite comme vectrice de biodiversité.

La programmation vous semble elle pertinente ?



On constate malgré tout qu'une majorité de personnes apprécie la programmation prévue au niveau du square des Maures : 12 sur 14 ont dit la trouver pertinente.

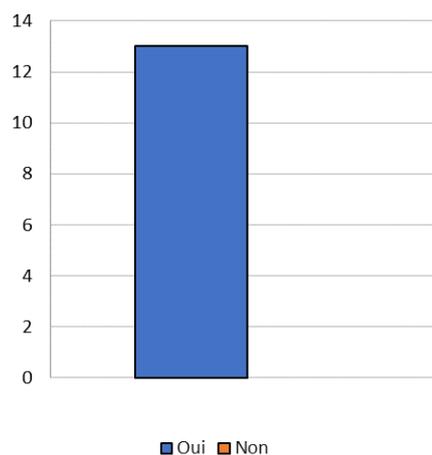
100 % des personnes ayant complété le livret de balade on dit qu'elles seraient enclines à fréquenter cet espace une fois les travaux réalisés.

Au sujet du revêtement souhaité sur cette portion du canal, on constate qu'une nouvelle fois les pavés enherbés ont été le plus appréciés de tous ceux

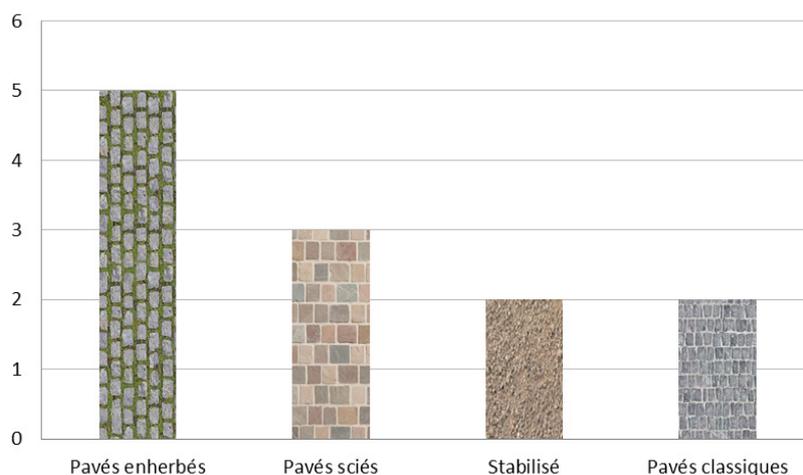
proposés. De même que pour l'arrêt au bassin Louis Blanc, les pavés classiques sont le revêtement le moins privilégié par les participant-es.

Pour finir, l'emplacement de l'espace canin présent au niveau de cet arrêt square de Maure semble faire débat. La moitié des participant-es souhaite qu'il soit déplacé et l'autre moitié souhaite que le parc canin reste au même endroit.

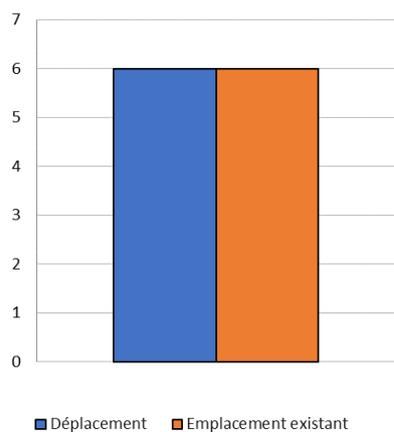
Seriez-vous enclin à fréquenter l'espace après travaux ?



Revêtement souhaité



Emplacement de l'espace canin



À la fin de la balade, les intervenant·es ont remercié l'ensemble des riverain·es pour leur implications et ont pu répondre à certaines questions sur le projet. Les livrets complétés ont été remis au membre de l'agence Traitclair.